Ministère des Transports Québec

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Roseau commun (Phragmites australis)

Pulvérisation d'herbicide aux abords de diverses routes dans la région de Québec

Québec, le 1er septembre 2020. – Le ministère des Transports informe la population qu'il procédera à des interventions ponctuelles de pulvérisation d'herbicide dans le but de contrôler la prolifération du roseau commun aux abords de diverses routes. Ces opérations se dérouleront entre le 9 et le 30 septembre 2020.

Plus précisément, les interventions auront lieu à :

- L'Île d'Orléans, sur la route 368;
- Stoneham-et-Tewkesbury, sur les routes 175 et 371;
- Saint-Gabriel-de-Valcartier, sur la route 371;
- Saint-Joachim, sur la route 138.

L'éradication du roseau commun vise à préserver la biodiversité et les paysages de Québec. Cette plante envahissante est non toxique et les travaux effectués seront réalisés conformément aux normes établies dans le Code de gestion des pesticides du Québec. De plus, ces interventions se font dans l'esprit du développement durable.

Les sites traités seront identifiés à l'aide d'affichettes installées au sol indiquant la date et l'heure de l'application de l'herbicide. Il est recommandé de ne pas accéder à ces sites pendant les 12 heures suivant la pulvérisation de l'herbicide.

Les opérations n'occasionneront aucune entrave majeure à la circulation, seulement une entrave ponctuelle de l'accotement, et seront tributaires de conditions météorologiques favorables.

Le Ministère remercie les usagers de la route de respecter la signalisation en place dans les zones de travaux.

Suivez-nous sur Twitter et sur Facebook.

– 30 –

Pour information : Relations avec les médias
Direction des communications
Ministère des Transports
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724